

## L'ABONNEMENT PATRIMONIAL

### Point patrimonial

LETTRE N°34 : Avril 2019

*Cet abonnement répond à la nécessité pour chaque famille de réactualiser fréquemment sa stratégie patrimoniale en proposant une assistance dans la durée.*

Cette offre d'abonnement se matérialise par la mise à disposition d'un ingénieur patrimonial. Elle débute par une première phase d'audit, de définition des objectifs et de formalisation de la stratégie patrimoniale du client et de sa famille. L'ingénieur patrimonial s'engage ensuite à rencontrer son client entre 2 et 3 fois par an, ce qui lui permet de mettre à jour la stratégie en temps réel et de l'alerter si une évolution de l'environnement juridique, fiscal et financier impactait la stratégie définie.

Il accompagne son client dans la mise en œuvre de sa stratégie patrimoniale via l'accès à ses pôles d'expertises internes (expertise patrimoniale, allocation d'actifs, immobilier et courtage) et externes (notariat, expertise-comptable, conseil juridique spécialisé).

**En option, le client peut choisir d'être accompagné sur ses déclarations fiscales (IR/IFI/SCI) ainsi que sur les réponses à l'administration en cas de contrôle.**

Cette prestation est facturée sous forme d'un forfait (entre 2 000 et 4 000 euros) fonction de la complexité du patrimoine du client. C'est le seul moyen de susciter un engagement qui incite les deux parties à suivre une stratégie patrimoniale efficace dans le temps et sans biais commercial caché.

#### **Une réponse au caractère instable de l'environnement financier, juridique et fiscal**

Ce lancement répond à un triple besoin :

- offrir aux clients privés la régularité et la proactivité nécessaires pour ajuster leur stratégie patrimoniale dans le temps
- offrir un modèle économique viable au métier indispensable, bien que méconnu, d'ingénieur patrimonial (organisateur de la stratégie patrimoniale de la famille et référent coordinateur auprès des spécialistes)
- rendre plus efficace la collaboration entre les différents professionnels du patrimoine (notaire, experts-comptables, avocats) au bénéfice du client final.

Cet abonnement patrimonial se distingue donc largement des offres existantes d'ingénierie patrimoniale, qui sont généralement accessoires par rapport à une offre principale (généralement de gestion ou de distribution de produits), non rémunérées (et donc, biaisées), partielles et ponctuelles (au risque d'une rapide obsolescence du conseil).

Nous sommes partis du constat que les offres d'accompagnement du marché étaient souvent peu efficaces, notamment du fait d'une temporalité inadaptée aux besoins sans cesse mouvants des familles et au caractère instable de l'environnement financier, juridique et fiscal. En réponse, nous avons construit notre offre d'abonnement sur la conviction qu'un engagement de communication régulière avec un ingénieur patrimonial était la condition pour offrir la nécessaire proactivité dans les conseils et l'instauration d'une confiance mutuelle. Il en va de l'intérêt du client et de toute sa famille.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer afin de vous présenter ce nouveau service dans le cadre d'une étude patrimoniale globale.

Audrey TEXIER-GODET  
a.texier-godet@amplegest.com

Benjamin SPIVAC  
b.spivac@amplegest.com

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une offre pour acheter ou vendre quelques placements spécifiques. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes ces données ont été établies de bonne foi sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par le commissaire aux comptes. Les personnes qui viendraient à se trouver en possession de ce présent document sont invitées à la demande d'Amplegest à se renseigner et à respecter toutes les lois et règlements applicables relatifs à la possession ou à la distribution de tels supports d'information.